

En cette même année 1609, il fit de bronze, pour l'hôtel de ville, un buste de Henri IV :

« Les prévost des marchans et eschevins de la ville de Lion. M<sup>e</sup> Anthoine Rougier... vous payés et baillés comptant à Philippes Laliame, maistre sculpteur à Lion, la somme de quarante-cinq livres tournoiz d'accord faict avec luy pour avoir élevé et posé en l'hostel de ville le chef du Roy à présent régnant jecté en bronze avec les tables et enrichissement de pierres et gravures des lettres y escriptes... (9). »

Philippe Lalyame a pris part aux travaux qui furent faits pour l'entrée de Louis XIII et d'Anne d'Autriche en 1622. Il fit les deux statues (la Justice et la Piété), qui furent mises dans les niches du portique élevé sur la place des Changes. « Celle-là (la Justice) portoit d'une main l'espée et de l'autre la balance; celle-cy (la Piété), haussoit une main vers le Ciel... et tenoit en l'autre un sceptre sortant d'un cœur (10). » Ces statues furent très remarquées, et on leur accorda assez de valeur pour que le Consulat les ait fait refaire de pierre par Lalyame afin de les conserver (11).

Ce sculpteur fit aussi quelques-unes des statues de l'arc-

---

(9) Archives de Lyon, CC. Mandement du 14 janvier 1610 ; quittance « faite et passée à Lyon, boutique de notaire royal », le 15 janvier 1610, signée P. Lalyame. — Ce buste en bronze était encore, en septembre 1651, dans la cour de l'ancien hôtel de ville ; le peintre Fleury Buron fut alors chargé de le nettoyer (Archives de Lyon, CC.).

(10) *L'entrée du Roy et de la Royne dans la ville de Lyon ov le Soleil av signe du Lyon*. MDCXXIV.

(11) Archives de Lyon, CC, compte de l'octroi pour l'année 1622.